



© M.N.H.N. - J.-C. Domenech

LE PROJET DE RESTAURATION

Le projet de restauration comprendra plusieurs étapes réparties sur neuf mois. Tout d'abord, il s'agira de consolider le squelette, de démonter chaque os fossilisé puis de les transporter vers un atelier de restauration. Chaque élément bénéficiera d'un nettoyage minutieux afin d'ôter les anciennes colles et autres résidus, et d'un traitement structurel de consolidation en profondeur. La dernière étape de ce grand chantier portera sur la fabrication d'une nouvelle armature et le montage du squelette restauré. Le piédestal sur lequel il se trouve sera également rénové.

—
CONTACT
contact.donateurs@mnhn.fr
01 40 79 53 45

LE MAMMOUTH DE DURFORT

Le mammouth de Durfort appartient à l'espèce *Mammuthus meridionalis*, qui se caractérise par des spécimens de grande taille et une peau beaucoup moins velue que celle de ses congénères, les mammouths de Sibérie.

Le squelette de ce mammouth est, malgré ses dimensions imposantes, celui d'un juvénile. Haut de 4 mètres et long de 7 mètres, l'animal vivant devait peser près de dix tonnes. Il est mort, il y a plus d'un million d'années, enfoui dans la vase.

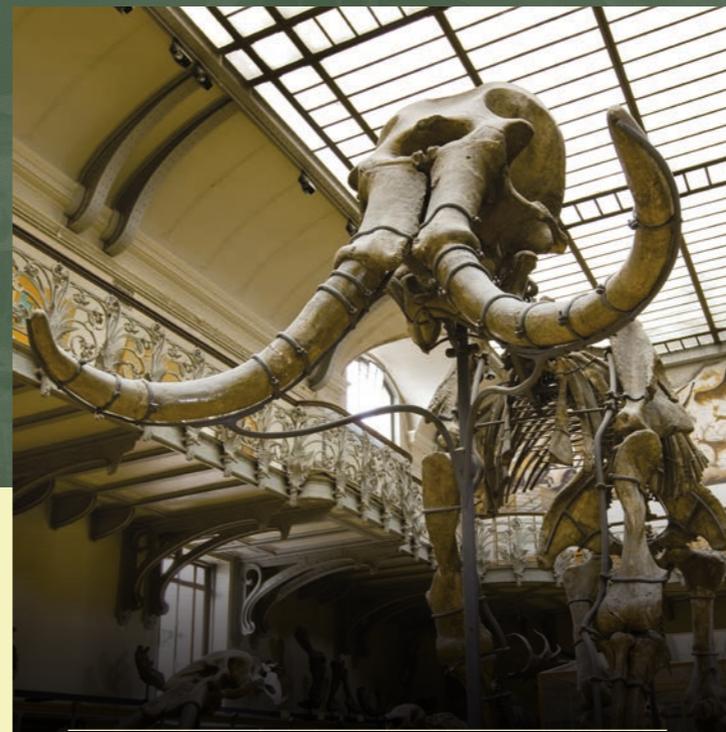
Le mammouth de Durfort a été découvert à l'automne 1869 dans le Gard par l'ingénieur Paul Cazalis de Fondouce (1835-1931), et l'archéologue et inspecteur des Monuments historiques Jules Ollier de Marichard (1824-1901), dans le cadre des travaux entrepris pour élargir la route traversant la commune de Durfort. Transporté au Muséum national d'Histoire naturelle en 1872, il a été exposé dans la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée dès son inauguration en 1898.

Sa renommée auprès du public, son histoire et son grand intérêt scientifique et patrimonial en font aujourd'hui un spécimen d'exception au sein des collections du Muséum.



GALERIE DE
PALÉONTOLOGIE
& D'ANATOMIE COMPARÉE

SOUTENEZ LA RESTAURATION DU MAMMOUTH DE DURFORT



Faites un don sur
soutenir.mnhn.fr



© M.N.H.N. - Eric Sander

LE SQUELETTE DU MAMMOUTH DE DURFORT

Le squelette du mammouth de Durfort constitue une pièce majeure et emblématique des collections du Muséum national d'Histoire naturelle. Présenté en Galerie de Paléontologie, il est l'un des plus grands fossiles de mammouth connus au monde.

Le Muséum a décidé de lancer un grand projet de restauration afin de sauvegarder ce spécimen remarquable, très fragilisé par le passage du temps. Par ailleurs, le mammouth de Durfort a été monté dans une position de marche de quadrupède classique alors qu'il marchait l'amble comme tous les éléphants. Cette restauration permettra de lui donner une posture scientifiquement correcte.

M.N.H.N. - Avril 2021 - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - Photo couverture © M.N.H.N. - Bernard Faye

© B. Duham MNHN Paris_UMS2700-2AD_GPAC

BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS

En fonction du montant de votre don, les contreparties détaillées ci-dessous vous seront proposées. Bénéficiez également d'une réduction d'impôt pour tout don à partir de 20 €.

Pour un don libre :

Contactez-nous et bénéficiez de contreparties sur mesure.

Pour un don de 30 €

- Lettre d'information numérique avec photos et vidéos des différentes étapes de restauration
- Fiche de présentation du mammouth de Durfort
- Remerciements sur le site internet du Muséum pendant un an

Pour un don de 80 €

- Toutes les contreparties offertes pour un don de 30 €
- Une entrée pour la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée

Pour un don de 200 €

- Toutes les contreparties offertes pour un don de 30 €
- Remerciements à proximité du spécimen pendant un an
- Deux entrées pour la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée

Pour un don de 1 000 €

- Toutes les contreparties offertes pour un don de 30 €
- Remerciements à proximité du spécimen pendant un an
- Un pass annuel donnant accès aux collections permanentes des sites franciliens du Muséum
- Inscription de votre nom ou celui d'un proche sur le piédestal virtuel et certificat nominatif de parrainage
- Invitation pour deux personnes à l'inauguration du mammouth restauré en 2022

Pour un don de 5 000 €

- Toutes les contreparties offertes pour un don de 30 €
- Remerciements à proximité du spécimen pendant un an
- Un pass annuel donnant accès aux collections permanentes des sites franciliens du Muséum
- Inscription de votre nom ou celui d'un proche sur le piédestal virtuel et certificat nominatif de parrainage
- Invitation pour deux personnes à l'inauguration du mammouth restauré en 2022
- Découverte exclusive de la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée :
 - Visite de la galerie guidée par un chercheur du Muséum
 - Visite des ateliers de préparation de fossiles
- Visite privilégiée des coulisses du Muséum

Pour un don de 500 €

Associez votre nom ou celui d'un proche à la **modélisation virtuelle du piédestal historique** du mammouth de Durfort.

Retrouvez cette modélisation sur mnhn.fr/mammouth

- Toutes les contreparties offertes pour un don de 30 €
- Remerciements à proximité du spécimen pendant un an
- Inscription de votre nom ou celui d'un proche sur le piédestal virtuel (votre nom figurera aux côtés de ceux des autres donateurs)
- Certificat nominatif de parrainage
- Un pass annuel donnant accès aux collections permanentes des sites franciliens du Muséum



© Global Digital Heritage / Florent Gousard / Agence Sisso

OFFRE ENTREPRISES

Devenez mécène du mammouth de Durfort, inscrivez durablement le nom de votre entreprise à proximité du spécimen et bénéficiez d'une réduction d'impôt.

Pour en savoir plus, contactez-nous à mecenat@mnhn.fr ou au 01 40 79 53 45



© MNHN - P. Laffite

COMMENT PARTICIPER ?

PAR CARTE BANCAIRE

Je souhaite faire un don en ligne sécurisé par carte bancaire, je me connecte sur le site internet : soutenir.mnhn.fr

PAR CHÈQUE

Je souhaite faire un don par chèque, je l'envoie à l'ordre de « RR Mécénat du MNHN », accompagné du formulaire ci-après complété, à l'adresse suivante :

Service mécénat - Hôtel de Magny - CP 24
Muséum national d'Histoire naturelle
57, rue Cuvier - 75005 PARIS

Les reçus fiscaux sont envoyés par courrier postal. En cas de don par chèque, le reçu fiscal sera établi aux nom et adresse figurant sur ce moyen de paiement.

Les informations recueillies sont destinées au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), 57 rue Cuvier 75005 PARIS. Elles sont collectées et utilisées afin de gérer les dons et leurs contreparties, de vous transmettre un reçu fiscal et de vous envoyer des informations relatives au suivi du projet. Sauf opposition de votre part, vos nom et prénom seront utilisés pour apparaître dans les remerciements ; votre adresse électronique sera utilisée pour vous adresser les communications que vous avez demandées et élaborer des statistiques liées au service. Les services du MNHN ainsi que des prestataires externes (plateforme de financement des dons, prestataires d'hébergement et de maintenance du site internet, etc.) sont destinataires de vos données. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Le MNHN conserve vos données dans un délai maximal de trois ans. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité pour demander le transfert de vos données lorsque cela est possible et d'effacement. Vous pouvez donner des instructions sur le sort de vos données après votre décès. Ces droits peuvent être exercés en envoyant soit un courriel à l'adresse mecenat@mnhn.fr soit un courrier à Muséum national d'histoire naturelle - Service mécénat, Hôtel de Magny, CP 24, 57, rue Cuvier 75005 PARIS. Veuillez préciser vos nom, prénom, adresse postale et à joindre une copie recto-verso de votre pièce d'identité à votre demande. En cas de difficulté dans la gestion de vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

FORMULAIRE DE DON

Oui, je fais un don pour aider à la restauration du mammouth de Durfort.

Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu l'impôt sur la fortune immobilière

Pour les particuliers, votre don est déductible :

- soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Un don de 100 € ne vous coûte que 34 €.

- soit de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 € - limite atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Un don de 100 € ne vous coûte que 25 €.

Civilité* M. Mme Mlle

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____

E-mail* : _____

J'accepte de recevoir les dernières actualités du Muséum.

*Données obligatoires